



Elections 2019  
**MEMORANDUM**



# MEMORANDUM

## DE LA COORDINATION ET DÉFENSE DES SERVICES SOCIAUX ET CULTURELS

### Fédération patronale et sectorielle

**La CODEF est la fédération patronale des petites et moyennes associations en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles.**

**La CODEF est également l'une des cinq fédérations sectorielles de l'aide aux familles et aux aînés. Elle fédère des services agréés (SAFA) et des services non agréés.**

La CODEF est une fédération multi-sectorielle, pluraliste et indépendante du secteur à profit social. Elle est reconnue comme organisation représentative depuis 2015. Elle est membre du Conseil d'administration de l'UNIPSO, de l'Assemblée générale de BRUXEO et de l'UNISOC.

La CODEF fédère de très petites, petites et moyennes associations dont la mission est d'assurer des services d'intérêt général et/ou indispensables à la collectivité.

La CODEF a pour objet de représenter et de défendre les intérêts de ses membres qui interagissent avec les différents acteurs locaux, régionaux, communautaires et fédéraux.

La CODEF siège dans diverses instances et divers lieux de consultation et de concertation.

La CODEF organise l'échange de réflexions, établit un réseau d'entraide. Par ses actions, la CODEF est une alternative à l'isolement de beaucoup d'associations.

La CODEF apporte de nombreux services à ses membres :

- Elle organise des formations adaptées aux cadres, directions et administrateurs d'ASBL ;

- Elle organise des formations pour le personnel employé et ouvrier des ASBL ;
- Elle accompagne individuellement les membres en matière d'aides à l'emploi, d'agrément(s), de dossiers de subvention, etc. ;
- Elle informe et conseille les membres de manière générale et individuelle en matières administrative, législative, juridique, sociale et économique ;
- Elle édite un mensuel qui traite de l'actualité sociale du secteur et fait la promotion des activités de ses membres ;
- Elle met à disposition des informations via son site internet et les réseaux sociaux ;
- Elle organise et passe des conventions cadres et des marchés publics au profit des membres.

## La CODEF en chiffres

La CODEF, c'est...

- ✓ 387 associations
- ✓ 3257 travailleurs
- ✓ 8 grands secteurs :
  - Action sociale
  - Culture
  - Enfance/Petite enfance
  - Environnement
  - Handicap
  - Santé/Aide à domicile
  - Sport
  - Tourisme

## Les valeurs de la CODEF

La CODEF soutient et promeut un modèle social **équitable** qui garantit **l'accessibilité et la qualité des services rendus** par ses membres aux citoyens.

La CODEF soutient et promeut **des emplois de qualité** au sein de ses structures et une volonté de **professionnaliser** toujours plus le cadre structurel des services.

La CODEF soutient et promeut **l'autonomie et l'indépendance** des associations.

La CODEF soutient et **promeut le libre choix des bénéficiaires et des citoyens** à accéder aux services de leur choix.

La CODEF soutient et promeut les associations dans leurs **initiatives citoyennes**, leurs actions portant le **changement**, leur **expression démocratique**.

Evolution

Esprit Critique Identités

Légalité Équité

Liberté D'association

Solidarité Non Marchand

Intérêt Général

Liberté D'expression

Démocratie

Coopération Économie

Volontariat Non Discrimination

Citoyenneté

Lien Complémentarité

Responsabilité Emploi

Dialogue Social Collectif

Progrès Social

# 1. Des services de qualité et accessibles à tous

## Constats

La préoccupation principale des membres de la CODEF est de pouvoir proposer et garantir des services de qualité et accessibles à tous.

La CODEF constate que pour une même activité, il peut exister une diversité de cadres réglementaires et de modes de financement. Au-delà de ce constat il existe également des moratoires, qu'ils soient formels ou informels, qui ne permettent pas à toutes les structures qui le souhaitent d'accéder à des financements et cadres réglementaires qui garantissent l'accessibilité et la qualité des services. *De facto* cela crée une iniquité entre les services et, par conséquent, sur les bénéficiaires et plus largement sur les travailleurs.

Cette situation engendre également de la concurrence déloyale entre les services qui sont contraints de déployer des efforts considérables en terme d'ingénierie pour parvenir à offrir des services de qualité identiques et répondre aux critères réglementaires.

La même problématique concerne les services qui émergent, que ce soit par des initiatives locales et citoyennes qui répondent à des besoins concrets ou par l'innovation sociale qui répond à des nouveaux besoins.

Lorsque les services ne s'inscrivent pas dans un cadre réglementaire, il est difficile d'en assurer la continuité, permettant les mêmes garanties de qualité et d'accessibilité.



## Recommandations

- Le bénéficiaire de chaque service doit être au cœur des préoccupations. Chaque décision politique doit veiller à tenir compte des bénéficiaires, de leur bien-être, de leur liberté de choix et de leurs moyens financiers ;
- Les initiatives citoyennes doivent être soutenues lorsqu'elles répondent à des besoins. La liberté d'association doit être protégée et non freinée ;
- L'accessibilité du bénéficiaire aux différents services doit être un point d'attention lors de l'élaboration de toute politique, tant en termes de proximité et de places disponibles que de prise en compte des ressources disponibles des citoyens, pour pouvoir réellement répondre aux besoins ;
- Il est nécessaire de veiller à une meilleure visibilité du secteur associatif, permettant de répondre aux besoins des populations. Par exemple, en réalisant une cartographie des services permettant de faire rencontrer l'offre et la demande ;
- La professionnalisation du secteur associatif, afin de garantir la qualité des services, et dès lors un soutien financier pour la formation des travailleurs et un soutien équitable de ces services sont indispensables.



## 2. Le financement de l'emploi

### Constats

De nombreux emplois sont financés en Région wallonne par le dispositif APE. Celui-ci est actuellement en cours de modification dans le cadre d'une réforme de grande ampleur. Cette réforme implique, à l'avenir, le financement de ces mêmes emplois par des politiques fonctionnelles. Or les employeurs n'ont pas de vision claire, actuellement, sur ces différentes politiques et constatent déjà une baisse des subventions pour les services les plus fragiles, pour l'année 2020.

Au-delà de la problématique APE, la CODEF constate que même lorsqu'il existe des politiques fonctionnelles qui subventionnent les services, les emplois et les fonctionnements, ceux-ci ne sont pas suffisamment financés. Les services sont dès lors contraints de recourir à d'autres types de financement en organisant des activités complémentaires pour disposer de moyens nécessaires à l'organisation des activités.

Les financements ne permettent pas toujours d'assurer la continuité des services et le respect des différentes obligations légales (encadrement réglementaire, rémunération des travailleurs, etc.).

### Recommandations

- Le budget du dispositif APE doit impérativement rester dans le secteur non-marchand, y compris dans ses sous-secteurs, pour le maintien des emplois et du fonctionnement des services concernés, en veillant à un refinancement à hauteur des besoins ;



- Dans le cadre de la réforme du dispositif APE et du transfert dans les politiques fonctionnelles, porter une attention particulière aux activités non agréées et au financement de leurs emplois ;
- Prévoir des cadres réglementaires ou des nouvelles politiques là où c'est nécessaire ;
- Lorsque le financement de l'emploi est déterminé par des politiques réglementaires, il est nécessaire de tenir compte de façon globale des obligations qui s'imposent aux employeurs et issues d'autres niveaux de pouvoir et lieux de concertation (par exemple : les barèmes minimums de rémunération, les indexations, etc.) ;
- Toujours dans le cadre des politiques réglementaires et des appels à projet, il est nécessaire de refinancer les métiers annexes non financés et permettre d'augmenter le taux d'encadrement ;
- Dans le cadre des subventions facultatives et des appels à projets, la CODEF invite les pouvoirs subsidiaires à réduire drastiquement les délais quant à la communication de la reconduction de ces financements ;
- Il est indispensable de prévoir des budgets qui permettent de financer l'emploi pour des projets innovants.

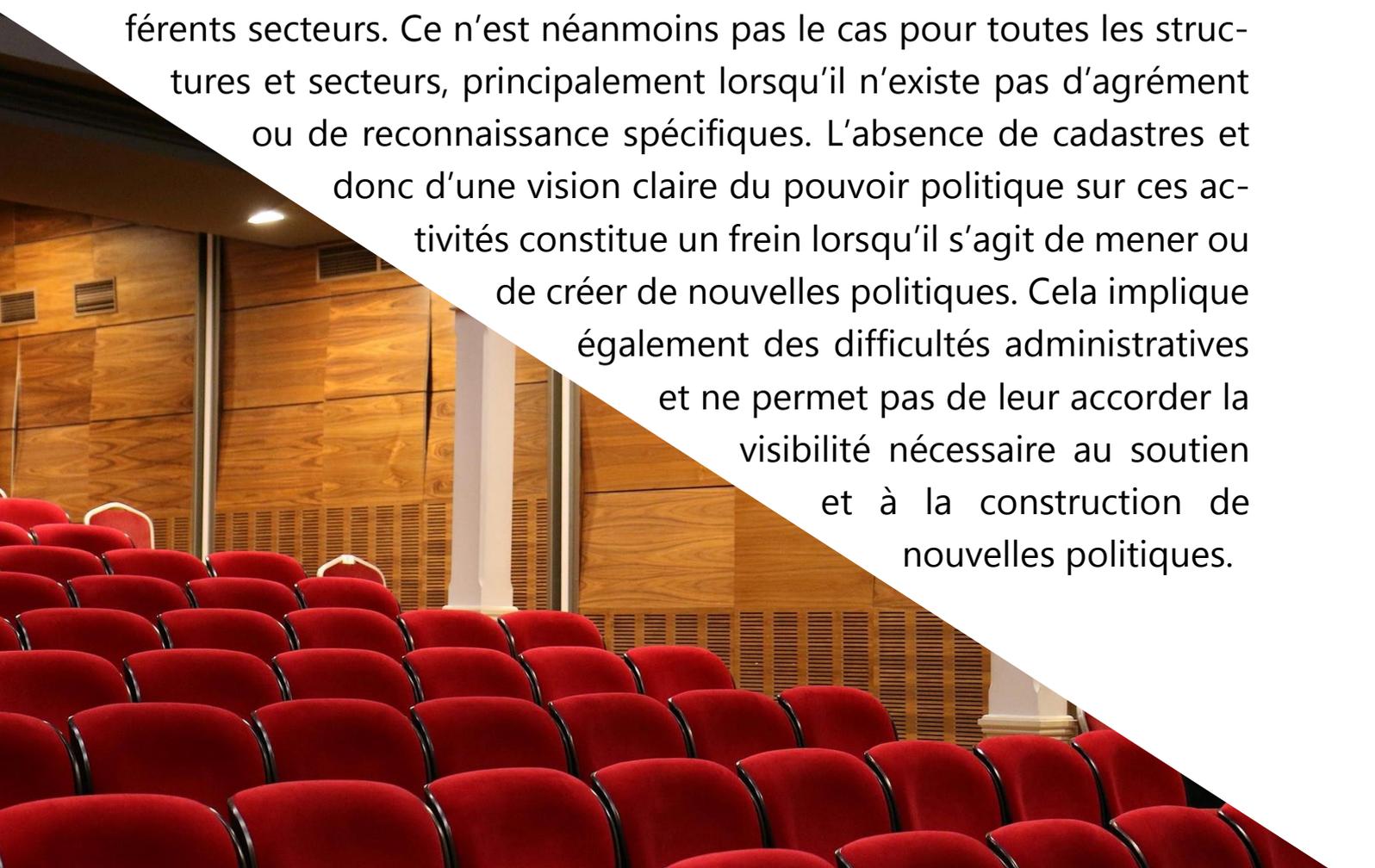
# 3. La simplification administrative

## Constats

Les services font face à de nombreuses obligations légales et administratives issues des différents niveaux de pouvoirs. Réaliser le suivi est en soi problématique, notamment lorsque les ressources humaines et techniques ne sont pas suffisantes dans des petits et moyens services.

La problématique s'aggrave lorsque ces différentes réglementations et obligations s'avèrent contradictoires ou, à tout le moins, non conciliables, notamment en raison de la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat. Il n'est pas rare que les Régions mettent en place des nouvelles réglementations sans concevoir au préalable l'impact sur des obligations issues d'autres niveaux de pouvoir.

Des progrès ont été réalisés dans le cadre de la simplification administrative, par exemple quant à la réalisation de cadastres dans les différents secteurs. Ce n'est néanmoins pas le cas pour toutes les structures et secteurs, principalement lorsqu'il n'existe pas d'agrément ou de reconnaissance spécifiques. L'absence de cadastres et donc d'une vision claire du pouvoir politique sur ces activités constitue un frein lorsqu'il s'agit de mener ou de créer de nouvelles politiques. Cela implique également des difficultés administratives et ne permet pas de leur accorder la visibilité nécessaire au soutien et à la construction de nouvelles politiques.



## Recommandations

- Simplifier les modes de financement et les cadres réglementaires ;
- Partager des informations précises, ciblées, accessibles et centralisées sur des sites internet fonctionnels et pratiques ;
- Améliorer la communication quant aux nouvelles obligations qui s'imposent aux associations, notamment lorsqu'elles sont issues de directives et règlements européens (par exemple le RGPD, marchés publics, registre UBO, etc.) ;
- Uniformiser les formalités administratives et les formulaires imposés aux associations dans le cadre d'agrément et/ou de subventions et qui sont actuellement différentes pour chaque niveau de pouvoir et chaque secteur ;
- Adapter les règles de justification en fonction du montant des subventions accordées ;
- Porter une attention particulière aux petites et moyennes associations lors de l'élaboration de textes réglementaires imposant des obligations administratives.

## 4. La marchandisation du secteur associatif

### Constats

Depuis quelques années, le secteur associatif a constaté une importante transformation des mentalités qui part du postulat que les règles du secteur marchand sont plus efficaces que celles du secteur non marchand. Avec cette évolution de la pensée, de nombreuses pratiques et cadres réglementaires ont vu le jour ces derniers mois, et ces dernières années au niveau national, régional et européen.

Par ailleurs, le secteur marchand a bien compris l'intérêt d'investir d'une manière ou d'une autre dans le secteur non marchand (ex : la culture, la santé, la formation, ...). L'arrivée du secteur marchand dans des secteurs historiquement non marchands fragmente, complexifie et fragilise le monde associatif dans ce qu'il a de plus noble : mettre l'intérêt de la personne et de la collectivité au centre de l'action plutôt que la rentabilité de l'activité !

*« ...transformer quelque chose qui renvoie à l'humanité-même d'une personne, en marchandise, alors même que cet élément ne semble pas fait pour être mis sur le marché. »*

Margaret Jane Radin – Juriste

Des subventions sont déjà accordées dans certains cas au secteur marchand pour assurer des missions généralement attribuées au secteur non marchand et placent les ASBL directement en situation de concurrence et de lobbying, auxquelles elles font difficilement face.

D'autre part, on peut déjà mesurer les conséquences de telles orientations politiques dans d'autres pays européens. De fait, lorsque les pouvoirs publics désinvestissent le financement de l'intérêt général, celui-ci est rapidement remplacé par des comportements individualistes qui accordent plus d'importance aux dividendes qu'aux bénéficiaires. Dès lors, lorsque les services aux populations les plus fragilisées ne sont plus rentables, le secteur marchand, poussé par leur actionnariat, renonce rapidement à prendre en charge ces populations.

## **Recommandations**

La CODEF souhaite que des politiques spécifiques soient mises en place pour préserver les activités du secteur non marchand, d'autant plus lorsqu'elles ne rentrent pas dans des cadres réglementaires ou dans les priorités des déclarations politiques des différents gouvernements se succédant.

Il est essentiel, pour préserver le secteur associatif, les services rendus à la population et les emplois, que les décideurs politiques veillent activement à soutenir le secteur non marchand dans sa spécificité, et dès lors, placer l'intérêt général et collectif au centre de leurs politiques et ce, À LONG TERME.

La CODEF demande que les activités sociales indispensables à la collectivité, financées par l'impôt et/ou des cotisations, puissent être exclusivement organisées par le secteur non marchand.

# 5. Le financement du dialogue social

## Constats

La diversité, l'évolution rapide, la complexité et la professionnalisation du secteur associatif ont poussé les petites et les moyennes associations à vouloir se fédérer pour être soutenues et représentées. Néanmoins, pour certaines associations, les manques de moyens structurels et financiers ne leur permettent pas de s'affilier à des fédérations spécifiques lorsqu'elles existent dans leur secteur. D'autres ne peuvent être représentées par des fédérations professionnelles faute de ne pouvoir répondre très spécifiquement aux exigences de ces dernières et d'autres encore ne peuvent se fédérer puisqu'il n'existe pas de fédération pour les représenter.

La CODEF est une alternative à l'isolement de toutes ces associations qui œuvrent pour l'intérêt général des populations locales. Elle est d'ailleurs la seule fédération patronale à s'être constituée pour défendre et soutenir les associations les moins reconnues par les pouvoirs publics.

Ce faisant, la CODEF, comme les autres fédérations patronales, exerce des missions d'intérêt général et sociales. Or il n'existe pas de dispositif qui permet de subventionner une fédération patronale et, dès lors, d'assurer intégralement ses missions de représentativité pour garantir pleinement le principe d'égalité de traitement dans le cadre du dialogue et de la concertation sociale.



## Recommandations

- Reconnaître et soutenir financièrement toutes les fédérations patronales et sectorielles ;
- Fixer dans un cadre réglementaire les conditions de reconnaissance des fédérations et les conditions d'octroi de subventions à l'emploi et au fonctionnement.

# REMERCIEMENTS

La CODEF tient à souligner l'importance des projets portés par ses associations membres ainsi que leur engagement sur le terrain et à les remercier pour tout le travail effectué autour de la réalisation du Memorandum 2019. Elle remercie également ses soutiens institutionnels.

## L'équipe

ARREDONDAS Rose Marie,  
Coordinatrice générale

COUNEN Nicole, Employée  
administrative

DELARGE Charlène, Employée  
administrative

MAQUET Emilie, Assistante de  
projet et conseillère en  
formation

ORTEGA Sophie, conseillère  
juridique

## Les membres du conseil d'administration

ROUSSEAU Henri, Président

DARIMONT Hubert, Vice-Président

DELHASSE Geneviève, Vice-Présidente

SMETS Jean-Marie, Trésorier

BURQUEL Bernadette, Administratrice

KIZAMIE Miroye, Administratrice

LAURENT Hélène, Administratrice

LHOEST Jacques, Administrateur

MANFROY Richard, Administrateur

WEICKMANS Ghislain, Administrateur

WEHREN Jean-Claude, Administrateur

Avec le soutien de  
la



**Wallonie**  
**familles santé handicap**  
**AVIQ**

# Membres de la CODEF

6Beaufort	ALEm d'Olné	Assistance à l'Enfance - Parents Secours
Abbaye de Villers-la-Ville	ALEm d'Oreye	AIC
Abbeyfield	ALIFUCAM	ASSPROPO
ABCZAAM	L'Alternative	L'Atelier
Access-i	Amercoeur Services	Atelier de Colin
Accordages	AMGS	AGN
Accueil Ayrifagne	Ami, entends-tu ?	Atingo
Accueil et Vie en Région de Huy	Les Amis du Château de Moha	Au Pays de l'Attert
ACG Liège	Amitiés Belgique-Bukavu	Au Petit Soleil
ACLE	Amusette	Ausonia
ACR+	APDS	L'Autre clé ?
Action Médias Jeunes	APEP du Centre	AVJ Bertrix-Lux
Action Sociale au Bernal- mont	APPA	Avouerie d'Anthisnes
ACYRES	ARBOR&SENS	B.A.TITUDE
Adesio - Bureau Diocésain de Liège	ARC Liège	Bambinerie
AEDE-EL	ARC Soumagne	Banque Alimentaire du Pays de Charleroi et du Centre
AIC Solidarité	ARC Verviers	Bâtissons notre Avenir
Aide et Nous	Archéologie Andennaise	Le Bercaill
Al Vile Cinse - C.S.C.S.P. Bernau	ARC-SAFA	Bibliothèque de Fleurus - La Bonne Source
ALEm de Clavier	ARC-Services Barchon	Bibliothèque Publique Libre de Hesbaye
ALEm de Huy	Arkitiss	Bibli 2000
ALEm de Remicourt	Arlequin	
	Art-Culture-Mode et Spec- tacles	

Biolles, Loisirs et Culture	CEJIEL	CID
La Boîte à couleurs - Ferme du Monceau	CEJOLI	CLEF
La Brabançonne	CRAA - Musée des Celtes	Club des Entreprises des Hauts Sarts
La Bull'dingue	Centre de Santé de Visé	CMPS Libres BXL 1 & NO
Camera etc	CEDS	Collections et Patrimoines
Cap Migrants	Centre Fléronnais d'Activi- tés Culturelles	Comité Afro-Européen
CAPAL	CHAC	Comité scolaire Saint-Jean Baptiste
Carrefour Multiculturel de Libramont	Centre Multi Media Don Bosco	Compagnie du Milieu du Monde
Cathsize	Centre Pélagie	Compagnie du Murex
CAWaB	Centre Pluraliste Familial - Luxembourg	Compagnie Tempo d'Eole
CDM 2047	CRPE	Comptoir des Ressources Créatives
CEDEVIT	La Pairelle	Contrat de rivière Lesse
Cense Equi'Voc	Centre Sportif de Wellin	Contrat de Rivière Ourthe
Centre Culturel Arabe en Pays de Liège	Cercle Historique Terre de Durbuy	Contrat de Rivière Sambre et Affluents (CRSA)
Centre Culturel Arménien ARAKS	Cercle Saint-Léon	Contrat de Rivière Senne
Centre Culturel Cercle Saint-Lambert	Cercle Sportif de Tir Dou- rois	Contre-Poing
Centre Culturel de Braine- l'Alleud	C'est arrivé chez les nu- tons	Coordination Luxembourg Assuétudes - CLA
Centre Culturel de Remi- court	Charlemagn'rie	Cordée
Centre Culturel d'Herlai- mont	Château d'Oupeye - Géné- ration future	Corridor
Centre Culturel d'Ottignies / Louvain-la-Neuve	Château Mondron	CRAC'S
Centre d'Art Contemporain du Luxembourg Belge	Chaufontaine SAFA	Cré et Arts
	Chaufontaine Santé	Crèche Sœurs Lucrèce et Louisa
	Chaufontaine Services	CRIG

CRILUX	EME	Fédération des Parcs Naturels de Wallonie
Cross Arts Promotion	Enfants de la Paix	FFG
Culture et Développement	ESD	FIBBC
Culture Liège	ESOP	Félicitée
De Bouche à Oreille - Jeunesse	EPAC	Femmes Prod
De Bouche à Oreille	EPI / MAP-EPI	Le Fer à cheval
Diapason	Epicurien	La Ferme des enfants - Centre nature de Liège
Dimension Sport	Escalpade	Les Feux de la Saint-Jean
Dixponibles	ESEM	Les Flammes Essor
Domaine Clef de Vie	ESOPE	Fléron Services
Domaine des Fawes	Espace JEM	Foncaba
Don Bosco Jette	Espoir	Football Club de Flénu
Dyna-Livres	Eudaimonia	FORM@NAM
E.B.S.A.	Eurogym	Fraternité de Tibériade
Ecole de Cheratte / Richelle / Visé	Eveil - ALE d'Anthisnes	Fun en Bulle
Ecole de Devoir de la Place	F41	G.A.S. Interservice Ath
Ecole des devoirs Reine Astrid	Fabrique d'Eglise Notre-Dame de Cheratte	G.A.S. Interservice Rumes
Ecole Saint-Joseph de Bleigny	Fabrique d'Eglise Notre-Dame du Mont Carmel	Get Your Voice
Ecomusée du Pays des Collines - La Hamaide Village Vivant	Fabrique d'Eglise Saint-Amand Jupille	Le Goéland
Eduquer et Soigner	Fabrique d'Eglise Sainte-Walburge	Graine de(n)vie
Effort de Boncelles	Fabrique d'Eglise Saint-Martin	GAL - Ardenne Méridionale
Ekikrok	Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles	GAL - BM / Burdinale / Méhaigne
EMEC		GAL- Condroz Famenne
		GAL - Entre Sambre Et Meuse

GAL - Jesuishesbignon	Institut des Filles de Saint-Joseph	Maison de la Laïcité de Frameries
GAL - Meuse@Campagnes	Institut Notre-Dame de Flénu	Maison de la Poésie d'Amay
GAL - Nov'Ardenne	Inter Assistance Service	Maison des Jeunes de Wanze
GAL - Pays de Herve	Inter Service Welkenraedt	Maison du cœur
GAL - Pays des Condruses	Le Jardin Animé	Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert
GAR	Jennevaux Rencontre	Maison Médicale Jume-toise
Groupe Epsilon	Jouer Dehors !	Mame Boket
Les Mirabelles	Judo Neupré Wallonie	La Manuf'
Haras de la Vallée Saint-Pierre	La Jument Blonde	Marelle
Haut Regard	Kaernunos	Mère Joséphine
Heart's Angels	Ki Voilà	Meridian
Heberlie	Kidogos	Mimosa 3 Axes
Hippopassion	Kodo Wallonie	Mission Interne Philadelphia
Hippotige	Le Labo	Mitra
Hydragri Gembloux	Labytourisme	Mobilis Assistance
Hypothèse	Langue, Culture et Vie	Mons Métropole
Iglyo aisbl	Liege Panthers	Monty
L'Imaginarium	Ligue Handisport Franco- phone	Mouvement National Vie Libre
Impromptus Chorégraphiques	Luxul	Musée de Wanne - Cercle Culturel
Improsetoi	Maison de la Culture de Tournai	Musée des Transports en Commun du Pays de Liège
Impros-J'Eux	Maison de la Laïcité - Humanisme et Raison	Musée du Marbre
Influences - Végétales	Maison de la Laïcité de Cerfontaine / Florenne / Phillippeville / Walcourt	
Infor Jeunes Namur		
Inforef		

Musica Luminis	ORIGIN'Loisirs	PAF
Musicness	Parc Naturel de Gaume - Cuestas	PromAndenne
Muzaïka	Parc Naturel de la Vallée de l'Attert	Promotion Culturelle et Sportive
Natagriwal	Parc Naturel des Hautes Fagnes - Eifel	Promotion de l'Emploi Schaerbeek
Nature et Progrès	Parc Naturel des Sources	Promotion du Tourisme
Neupré-Santé-Nandrin	Parc Naturel du Pays des Collines	PROTECT'eau
New	Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier	Qi Lin Qi Gong
New Dance Attitude	Pastorale du Plateau de Herve	Radio Equinoxe Namur
Oasis Familiale	Patrimoine de Godinne	Recherche du Tao
L'Observatoire - Revue	Pays de Herve Futur	Récré du cœur
Oeuvres Paroissiales Cou-thuin-Héron-Burdinne	Pays des 4 Bras	Recup'Air
Oeuvres Paroissiales de Bois-de-Breux	Perséides	Reinhardtstein
Oeuvres Paroissiales de Saint-Martin	Petit Bouh !	RELIANCE
Oeuvres Paroissiales de Stembert	Pierreuses et Ailleurs - Casa Nicaragua	Réseau des Consommateurs Responsables
Œuvres Paroissiales Notre-Dame de Licour	Pirouettes	Restaurant du cœur
Oeuvres Paroissiales Saint-Amand de Jupille	Plain-Pied	RestO & Compagnie
Oeuvres Paroissiales Sainte-Julienne	Porte Ouverte - Liège Accueil	Réussir à l'Ecole
Œuvres Paroissiales Saint-Joseph / Saint-Léon	Porte Ouverte Visétoise	RIVEO
Oeuvres Paroissiales Saint-Lambert	Potaufeu Théâtre	Ronde Infantine
OTCP	PREDICAN	Royal Syndicat d'Initiative 3 Frontières
Orée	PAJ	Royal Tennis Club de Welkenraedt
	Procession du Car d'Or	Rugby club de Soignies
		Sainte-Walburge
		Salésiennes de Don Bosco

Sanctuaire de Sainte-Julienne de Cornillon	Syndicat d'Initiative Sy / Logne / Vieuxville	WANT
SARAH - Formations	SYNHERA	Women in Action
Sauf Erreur & Omission	TA AWUN coopération	Yambi Developpement
Sauvegarde Familiale	Tchicass	Les Z'Amis de Zoé
Scène du Bocage	Teen Challenge Belgium	Zéphyr
Seraing Athlétisme	Télé Accueil Namur / Brabant Wallon	Zero Waste Belgium
Service d'aide sociale aux justiciables	Télé Entraide	Zététique théâtre
Service Diocésain des Jeunes	Télé service Flémalle	
Service Pluraliste d'Accompagnement SAIHA	Télé service Liège	
Service Social de Saint-Vincent de Paul	Télé service Seraing	
Service Volontaire International - Solidarité Jeunesse Vietman	Temps pour moi	
Soc.Archéologie Historique de Visé	Terrains d'Aventures Hodi-mont	
SOS Enfants Mons Boringe	Théâtre des Rues	
SOS PARENFANTS	Théâtre des Zygomars	
La Source	Théâtre du Sursaut	
Sport pour tous en Centre Ardenne	Toboggan	
SPAL	La Traille	
Syndicat d'Initiative Bouillon	Union Hesbignonne	
Syndicat d'Initiative Fraiture	Union Nationale des Agrobiologistes Belges	
	URLC	
	Unité Pastorale de Herve	
	Urban Sport Concept	
	Vache Aux Yeux Bleus	
	Vaphis	
	Vivre Solidaire	



**Contact**      [secretariat@codef.be](mailto:secretariat@codef.be)

CODEF ASBL

[www.codef.be](http://www.codef.be)

Rue de la Station, 25F

4670 Blegny

Avec le soutien de  
la



**Wallonie**



**Wallonie**

**familles santé handicap**



**AVIQ**